

Info flash

Suicide de notre collègue Christine, directrice à Pantin (93)

Combien faudra-t-il de morts ?

Communiqué de la FNEC FP FO du 30/09

C'est avec beaucoup d'émotion que les personnels ont pris connaissance du décès de notre collègue directrice de l'école maternelle de Pantin (93) et du courrier qu'elle a laissé. Elle y décrit de manière très précise, avec un remarquable recul de quelqu'un qui a déjà pris une décision irrévocable, **sa souffrance au travail**.

Elle y décrit, la surcharge de travail, l'amoncellement des tâches nouvelles, l'insupportable de la mise en œuvre des réformes qui se succèdent :

- Travail les week-ends
- Stress lié à des nominations non effectuées par l'institution
- Peur de perdre une classe
- Tâches en doublon
- Outils informatiques extrêmement lourds à faire fonctionner
- Les relations de travail avec la hiérarchie
- Les difficultés avec les parents d'élèves
- La solitude du directeur
- Les aléas d'une école devenue un « lieu de vie » où l'on traite toute sorte de problèmes sauf ceux qui devraient être au centre de l'école : apprendre à lire, écrire et compter
- La multitude des tâches allant des multiples réunions avec les différents acteurs à la rédaction de plan de sûreté, en passant par le travail de « management »
- Les relations difficiles avec le périscolaire
- La mise en œuvre de réformes stupides, incohérentes et chronophages
- Les conditions matérielles insupportables dans lesquelles se trouvent l'école et les enseignants
- L'attitude de l'institution qui substitue le « pas de vague » à la protection qu'elle doit à ses agents

La situation ne peut plus durer. Après la disparition de plusieurs collègues ces derniers mois, rien ne semble vouloir bouger du côté du ministre hormis des communications médiatiques. Depuis des années, la FNEC FP-FO tire la sonnette d'alarme en CHSCT. Les contre-réformes : les rythmes scolaires, les réformes du collège et du lycée, la loi Blanquer, l'évaluation PPCR, la territorialisation de l'Ecole de la République, les suppressions d'emplois... nuisent gravement à la santé des personnels. Le ministre s'est toujours refusé à ce que le CHSCT enquête. Le management à la France Telecom utilisé pour mettre en place les nouvelles lois (restructurations dans le cadre des régions académiques ou des regroupements d'écoles, d'établissements ou de services, fin des CAP et des CHSCT...) : tout doit être immédiatement stoppé !

La FNEC FP-FO s'associe à la demande de réunion d'un CHSCT Ministériel extraordinaire. Elle y défendra l'exigence d'une véritable politique de prévention primaire des risques professionnels qui passe par l'arrêt des contre-réformes mises en œuvre ces dernières années. Elle exige du ministère qu'il publie le nombre de suicides du Ministère et qu'un vrai travail de prévention soit élaboré. Elle défend l'organisation d'enquêtes immédiates des CHSCT pour élaborer les mesures de prévention adéquates. Elle défend l'existence des CHSCT dont la loi de Transformation de la Fonction programme la suppression.

Ce que veulent les personnels, c'est que ça s'arrête !

Au moment où le gouvernement veut supprimer tous les régimes de retraites et baisser brutalement le montant des pensions, la FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir en AG pour poser les revendications et discuter de l'action qui permettra de mettre un coup d'arrêt à cette spirale destructrice.

Consternation, sidération et colère !

Communiqué du SNUDI FO 93

Cette affaire sera traitée avec toute la dignité qu'elle réclame, toute la détermination qu'elle nécessite !

Lundi matin une de nos collègues, Christine, directrice à Pantin, a été retrouvée décédée sur son lieu de travail. L'ensemble des salariés de l'école, les parents mais aussi tous ceux qui la connaissaient sont tristes et consternés.

Le Snudi FO adresse toutes ses condoléances à la famille avec qui il est en contact et s'associe à sa douleur.

Nous sommes tous sidérés par ce geste dramatique.

Les directeurs ont reçu une lettre de cette collègue expliquant les raisons de cette décision.

Vous trouverez, ci-joint, l'intégralité de celle-ci. C'est édifiant. Ce sont bien les conditions de travail qui ont fait craquer Christine.

Au « pas de vague » très institutionnel, Christine a répondu par sa lettre. Nous vous invitons à la lire et à en parler autour de vous.

Christine a envoyé au Snudi FO 93 un dossier avec un mot manuscrit. Par là elle veut que, tous ensemble, dans l'unité, nous menions le combat pour dire : *Plus jamais !*

Ce qu'a vécu Christine, ce que nous vivons, nous, directeurs, professeurs des écoles, contractuels, AESH est scandaleux !

Pour le Snudi FO 93 il y aura désormais un avant et un après !

Une intersyndicale est prévue demain jeudi.

Avec dignité et détermination, nous organiserons dans l'unité la plus large des hommages pour Christine et les mobilisations à venir.

Nous vous tiendrons au courant des suites rapidement.

Bobigny, le 25 septembre 2019
Pour le bureau du Snudi FO 93

César Landron

Secrétaire départemental

Ne pas rester isolé ! Sollicitez le syndicat !

Le SNUDI-FO rappelle à tous les collègues sa disponibilité pour les défendre, comme il l'a toujours fait, contre toute pression, menace, injustice... **La règle est de ne pas rester isolé, de contacter le syndicat immédiatement.**

Le SNUDI FO 13 reste disponible pour toute action commune en défense des collègues auprès de la hiérarchie, à tous Les niveaux.

N'hésitez pas à nous faire remonter tous les problèmes que vous rencontrez actuellement dans vos circonscriptions !



Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat, je me syndique au SNUDI FO 13

Bulletin d'adhésion « spécial rentrée 2019 » à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez fractionner votre règlement en autant de mois restant en 2019
Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficié du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Retrouvez toutes les informations pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site



Un renseignement ? Une question ? Contactez-nous !



Rejoignez-nous sur Facebook
Snudi FO Treize

